



Compte rendu
de la réunion du C.A.
du 27 août 2014

Membres du CA présents : Josette et Michel BASTIDA, Marie et Guy BUCHET, Martine ETCHEGOIN, Christophe GARRIGOU, Alain PALU, Catherine ROUAYRE, André SINOIR.

Absents excusés : Mireille BARDON, Clémence BERDOY-Lo, Adeline DUBOS, Guy MANSIET, Jean-Marie PAILLE.

1 - Garderie de M'Bassis :

Les dons du Bike'n Run soit environ 250 € avaient été affectés à la transformation de la garderie de M'Bassis en école maternelle. Pour cela, il était nécessaire de faire le carrelage de la classe et de réaliser des latrines. Les devis pour les matériels ainsi que la main d'oeuvre du carrelage, qui doit être faite par des professionnels, s'élèvent à 1360 ou 1460 € (un poste est à préciser). Les latrines devant être réalisées par les parents d'élèves.

Le CA donne son accord pour engager cette somme.

2 - Journée de l'excellence :

Les professeurs du log 1 avaient institué une journée de l'excellence pour récompenser les élèves méritants. Un prix « Batik » a été décerné à la meilleure élève de 1ere de Soum.

3 - Case santé de Bambou :

Le devis reçu est un peu élevé et devra être finalisé lors du prochain voyage.

4 - Voyage d'octobre/novembre :

Le nombre de participants a été arrêté à 17. Un 18eme est en liste d'attente. Alors qu'il était initialement prévu de le « personnaliser », il sera identique pour tout le monde avec une première semaine vers St Louis avant de redescendre à Foundiougne via Joal Fadiouth et Mar Lodj. L'hébergement se fera au Baobab sur Terre mais l'hivernage a laissé des traces malgré le peu de pluie de l'été. Amadou fera une avance de 1000 € à Famara pour les travaux, à déduire des frais d'hébergement.

Compte bancaire au Sénégal : Devant les frais générés par chaque retrait, il est envisagé de demander un carnet de chèques avec comme signataires Alain et Michel Bastida. Le CA donne son accord pour que Amadou ait également la signature.

5 - Mission Air :

L'association a déposé son bilan. Nous ne pouvons donc plus compter sur eux pour assurer nos envois sur Foundiougne. Amadou doit faire le point avec la douane à Dakar pour savoir dans quelles conditions les assos membres du RADSI pourraient continuer à expédier des containers sur le Sénégal.

6 - Kid's Show :

Du vendredi soir 5 septembre au samedi soir 6. Famara, mari d'Adeline, fera le lien entre chaque spectacle en présentant Foundiougne et JDC. Batik aura son stand à l'extérieur, près du Kid's Show. Rappelons que le bénéfice de cette manifestation sera reversé à Batik afin de promouvoir les échanges culturels entre les jeunes de Martignas et ceux de Foundiougne.

JDC a demandé un camescope à Batik pour valoriser leurs spectacles. Le coût serait prélevé sur le bénéfice du Kid's Show 2013. Malgré le surcoût, nous nous orientons vers l'achat d'une Go Pro pour des questions de fiabilité.

Le CA valide cet engagement de dépense (Le montant reste à préciser).

Hors réunion : un camescope tout terrain JVC est en promotion chez Leclerc. Son coût est de 239 € auquel il faut rajouter 54,95 euros de carte SD adapté au camescope, soit un montant global de 293,95 €.

Le CA est invité à donner son accord par retour de mail à Alain.

7 - Site internet :

Il avance à grands pas. Clémence l'a renseigné presque intégralement. Nous devons nous réunir pour finaliser son contenu.

- Pour accéder au site: <http://www.clients.skiud.com/batik/>
- Identifiant : batik
- Mot de passe : batik0!

8 - TAP :

Le projet est ficelé mais des petites mains seront nécessaires pour préparer les jeux des enfants. Un chiffrage des besoins est en cours. Les factures des achats seront à établir au nom de Batik. Les intervenants sont bénévoles, mais la municipalité remboursera l'achat de matériel sur facture.

Le CA donne son accord pour faire l'avance correspondante.

9 - Divers :

Il est envisagé de fusionner les commissions « Education » et « Culture » qui sont complémentaires. Ceci ayant pour but de faire vivre la commission Culture qui est un peu endormie.

Un comité restreint doit se réunir rapidement pour dépeussier les statuts de l'association. Après accord du CA, une AG extraordinaire devra être convoquée pour valider ces nouveaux statuts. L'objectif étant de clarifier la position des membres fondateurs.

Les travailleuses des puits de sel nous ont sollicités afin que nous leur donnions des lunettes de soleil pour se protéger. Une affiche (jointe à ce CR) sera faite à cette attention sur notre stand du forum et Kid's Show.